



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION



PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

ALAE Victor HUGO

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Présentation de la structure | 3 |
| Son environnement..... | 4 |
| Le public visé : les enfants..... | 7 |
| L'ALAE : les modalités d'accueil..... | 12 |
| Temps périscolaires..... | 13 |
| Les objectifs..... | 14 |
| Les moyens mis en œuvre | 21 |
| L'évaluation | 31 |
| L'accueil des enfants en situation de handicap | 34 |
| La Fédération Léo Lagrange | 36 |





Présentation de la structure

1/Champs d'action de l'accueil

Perpignan est une ville française chef-lieu du département des Pyrénées orientales situé en région Languedoc Roussillon. Notre structure est implantée dans le territoire nord de la ville, quartier du Moyen Vernet.

2/ Caractéristiques

La Ville de Perpignan s'inscrit dans le cadre de son projet éducatif comme un acteur de l'éducatif autour de l'enfance.

Elle a souhaité confier au secteur associatif local la mise en œuvre des activités de loisirs. Elle permet le développement d'actions éducatives sur les temps des enfants.

3/ La structure

L'école est située au cœur de la cité Diaz. Sa construction date des années 2000. Ce sont des locaux spacieux, ouverts par de grandes baies vitrées, en dehors des espaces « classes », à l'école primaire, il y a une bibliothèque, une salle de documentation, une salle d'informatique, une salle polyvalente (motricité, ou art plastique) et des espaces extérieurs -2 cours + une cour destinée au basket, un gymnase (plus souvent occupé par le collège PONS) et deux espaces jardin /potager.

A l'école maternelle, deux salles d'activités destinées aux temps périscolaires.

L'Alaé est implanté dans le groupe scolaire Victor Hugo.

L'école élémentaire accueille 250 enfants de 6 à 11ans et l'école maternelle 140 de 2,5 à 6 ans.



Son environnement

La population

- **les locataires des HLM** : Il s'agit de catégories socioprofessionnelles défavorisées. Beaucoup sont au chômage ou bénéficient du RMI. Nombreuses familles sont monoparentales. Pour certaines familles, nous relevons des carences éducatives.
- **les habitants des pavillons** : autour de la cité. Ce sont des catégories socioprofessionnelles moyennes ou modestes. Certaines familles des HLM achètent les pavillons.

PERPIGNAN

La ville mène depuis plusieurs années une politique éducative. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais d'un Contrat Educatif Local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Elle a pour but d'orienter les actions éducatives mises en place par les associations d'éducatrices populaires et donc les équipes pédagogiques des accueils de loisirs.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le projet éducatif local

La politique éducative de la Ville de Perpignan et de l'ensemble de ses partenaires est contractualisée par le Projet Educatif Local.

Il engage les partenaires à construire une politique éducative concertée et à y affecter les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Il s'étend sur l'ensemble du territoire de la ville en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans.

Afin de développer une plus grande proximité des coordonnateurs du PEL entre les acteurs et les besoins du terrain, la ville est sectorisée en quatre territoires : L'Alaé Victor Hugo dépend du territoire nord et ouest. (Collège PONS)

Le Projet Éducatif local a pour mission d'œuvrer afin que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes.

Les acteurs éducatifs s'engagent à considérer l'enfant dans sa globalité et à agir en complémentarité avec la famille, l'école, les structures et associations (culturelles, sportives...), les intervenants sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

*Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où Les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.

*Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussites lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.

*Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)

*Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.

*Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles

Le dispositif de réussite Educative

Les partenaires du Projet Éducatif Local (PEL) : Etat, Ville de Perpignan, ACSE, CAF et les associations, se sont engagés à mettre en œuvre une politique éducative concertée sur la commune.

Les derniers diagnostics réalisés sur la ville de Perpignan (notamment dans le cadre du Contrat de Ville) ont fait apparaître d'importantes difficultés scolaires ainsi qu'une forte corrélation entre concentration de la précarité Sociale et problématique éducative.

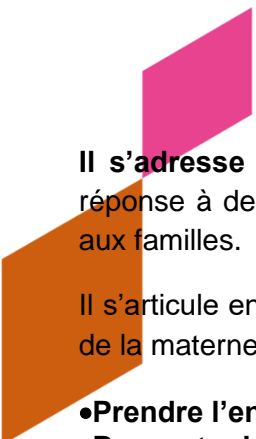
Les objectifs prioritaires du Programme de Réussite Educative (PRE) sont :

- Le développement du suivi médico-social et psychologique des enfants et de leurs familles
- L'enrichissement et le renforcement des actions d'accompagnement à la scolarité et des dispositifs favorisant la réussite scolaire
- Le soutien à la mise en place de lieux d'écoute et d'accueil parents /enfants, et de groupes d'échanges
- L'articulation et la mise en cohérence de l'intervention sociale des services de l'État, des collectivités locales (Ville, Conseil Général) et des associations.

Ce programme concerne prioritairement les enfants de 2 à 16 ans habitant en zone urbaine sensible, ou scolarisés en zone ou réseau d'éducation prioritaire. C'est pourquoi la Ville a souhaité, dans le cadre du PEL, mettre en œuvre un « PRE » axé sur la prévention éducative apte à favoriser la réussite de chacun.

OBJECTIFS GENERAUX

Le PRE vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite, à accompagner ceux qui présentent des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement.



Il s'adresse à des enfants, et pas seulement à des élèves, et permet d'apporter une réponse à des situations individuelles. Il peut aussi, le cas échéant, s'adresser directement aux familles.

Il s'articule entre la prise en charge individuelle et collective des enfants et des adolescents, de la maternelle au collège.

- **Prendre l'enfant dans sa globalité**
- **Respecter les rythmes de vie**
- **Rendre l'enfant citoyen**
- **Faire de la ville un espace éducatif global**
- **La réussite scolaire**

Notre action éducative prendra compte de ses dispositifs afin de participer activement au cadre éducatif autour de l'enfant.



Le public visé : les enfants

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

A travers nos connaissances de l'enfant.

Besoin de créer : l'enfant a besoin d'extérioriser son monde intérieur. Pour cela, il s'exprime par la parole, le geste, le dessin...il crée ! Au début, la création est une imitation qui, au fur à mesure, ressemble de moins en moins au modèle.

Besoin d'imaginaire, de fiction : grâce à eux, il libère ses pulsions, compense ses frustrations, se décharge de ses peurs et de ses angoisses.

Besoin de sociabilité : il est fondamental à l'enfant car il lui permet de se connaître et de se situer dans le monde. L'enfant a besoin des autres.

Besoin d'autonomie : en étant pas pris tout le temps en charge par un adulte ou un groupe, l'enfant fait l'expérience de la responsabilité et de l'initiative.

Besoin de se mesurer au risque : l'enfant s'essaye à la difficulté (sans courir de risque) afin de s'affirmer, de prendre conscience de la réalité, même si parfois il renonce, recule, il finit par recommencer. De cette façon, il mesure ses capacités intellectuelles, physiques et affectives.

Besoin de sécurité : elle doit être physique, morale et affective. Elles sont nécessaires au développement de la personnalité.

Besoin de mouvement : le mouvement lui permet de découvrir son corps, de modifier sa place dans le milieu. Ce besoin est lié directement au psychisme et inversement. Il accompagne et soutient l'activité mentale.

Besoin de repos : l'enfant a besoin de repos, de détente et de calme d'autant plus lorsqu'il vit en collectivité car c'est un monde agité et qui agresse les sens. Il est impératif de veiller au rythme des activités, des journées et du rythme individuel. Ce besoin est commun à tous les âges mais à des degrés différents.

Besoin d'activité : Le besoin d'activité et de jouer sont aussi indispensables chez l'enfant que le besoin de sommeil ou de se nourrir car c'est en agissant que l'enfant se construit.

Il a besoin de faire, d'agir sur, de fabriquer, de manipuler et d'expérimenter. L'objectif des activités est de permettre à l'enfant d'expérimenter, de vivre cette capacité d'agir sur le monde des objets de sorte qu'il ressente ce pouvoir d'agir sur son milieu et de le modifier.

Cela permet à l'enfant de devenir un adulte qui soit un membre influent sur ses propres actions et un membre actif dans la société.



Le jeu est pour lui l'expérience en petit de l'existence du monde. Il se crée en créant le monde et comprend que ce n'est pas lui tout seul qui le crée.

Besoin de ne rien faire : Lorsque l'enfant ne fait rien, en réalité il fait quelque chose : il rêve, il regarde, observe, sent, écoute ou encore imagine. Il s'échappe du monde de mouvement pour rentrer dans le monde de l'imaginaire.

Besoin d'affection, d'amour : Être aimé lui permet de se sentir reconnu, estimé par les autres, accepté. Ainsi, il trouve sa place dans le groupe.

6/8 ans

1. - apprentissage des techniques (motricité fine)
2. - vitesse d'exécution plus grande
3. - croissance moins importante
4. - notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)
5. - capacité d'attention augmente
6. - apprentissage lecture / écriture
7. - fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres
8. - intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre
9. - besoin de s'exprimer
10. - début de la coopération

8/12 ans

1. - écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)
2. - développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)
3. - la dimension de groupe d'appartenance apparaît
4. - ouverture sur le monde
5. - désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Nos propositions, prendront compte les besoins de chaque enfant, et elles seront diversifiées afin que chacun puisse faire ses choix en toute liberté.

b. Caractéristiques du public



| ALAE VICTOR HUGO | |
|---|--|
| autour des 6 ans / 8 ans CP/CE1/CE2 | autour des 9 ans / 12ans CM1/CM2 |
| Construction de séances d'animation permettant le développement de l'autonomie et de la responsabilisation. Besoin de se reposer, de détente | Mettre en place des actions autour de la découverte, et répondre à leur besoin de bouger. Besoin de repères et de créer son groupe d'appartenance |
| L'APPRENTISSAGE, LA DECOUVERTE, L'écriture, l'art, la science, exploiter la curiosité de chacun Travailler autour de temps calmes | LE VIVRE ENSEMBLE, Créer un groupe, un collectif mixte et adapter l'accueil selon leurs besoins. Définir des règles communes |

Les parents

Le plus souvent nous avons à faire à la mère, détentrice de l'éducation des enfants, et qui est en recherche d'accompagnement dans sa démarche. Notre public est d'origines variées : maghrébin, gitan espagnols /Catalans,il est également constitué de classes sociales variées : habitants HLM et pavillonnaires de quartiers du territoire Nord de la ville de Perpignan.

Chaque famille a donc un rapport différent avec l'ALAE, car elles n'ont pas toutes les mêmes besoins et raisons de fréquenter les temps périscolaires.

Pour les familles qui travaillent c'est la continuité éducative d'avec l'école. Il est demandé de proposer des activités en lien avec la scolarité et de constituer un temps d'activité passerelle avec le travail scolaire.

- *De plus pour le temps de restauration, c'est aussi un moyen de repas sain, de permettre à l'enfant de goûter à tous les plats et de leur proposer une alimentation variée et équilibrée.*
- *En ce qui concerne le temps du soir, l'école demande aux enfants une révision des apprentissages, les parents attendent qu'un espace soit mis en place afin que leurs enfants puissent tranquillement réviser. De plus, ils souhaitent que leur enfant soit un temps de goûter.*



Pour les autres (parents ne travaillant pas), il s'agit de proposer aux enfants des activités de loisirs éducatifs dans un contexte connu et sécurisé, à proximité et à moindre coût.

Les enfants

Leur attente se situe dans la diversité des activités, ils ont besoin d'activités où leur réussite sera récompensée, où l'effort sera remarqué.

Une partie de ce public montre un besoin d'éducation dans l'hygiène corporelle. Leur alimentation est le plus souvent constituée en grande partie d'aliments à base de sucre. Il manque de sommeil, de calme. D'où des problèmes de santé, etc.

Ce public se trouve souvent dans des situations familiales ou autres d'une extrême violence sociale. C'est un public sensible qui lors de certaines situations peuvent avoir des réactions inexplicables et violentes envers l'institution ou toute personne la représentant.

C'est un public qui a besoin de contacts souples et multiples avec les adultes, afin d'acquérir de nouvelles expériences. Il a d'ailleurs une attitude extrêmement affective. Notre rôle sera donc de **constituer une force de repères**, en lien avec les actions sociales et l'école, dans le respect des situations de chaque famille. Nous privilégierons donc l'écoute, le calme, tant envers eux qu'entre eux.



**ALAE VICTOR HUGO, Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole**

| Type d'accueil | 6-9 ans | 9-12ans | total |
|---|---------|---------|-------|
| Temps périscolaire (garderies + temps méridien) | 30 | 30 | 60 |
| Temps du soir | 12 | 8 | 20 |

Nous accueillons tous les jours des enfants scolarisés en ULIS (classe en inclusion scolaire), nous avons 3 enfants inscrits. Ils fréquentent tous les temps de restauration et les TAP (transport « trajet école/maison » en taxi. L'école intègre dans ses locaux et dans son projet une classe ITEP. Les enfants fréquentent la restauration avec leur éducateur et ils participent aux activités, et projets de l'ALAE

L'absentéisme étant un élément important sur le groupe scolaire, il y a une différence entre le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'enfants présents. Éléments que nous devons prendre en considération lors de nos propositions d'ateliers et de fonctionnement.



L'ALAE : les modalités d'accueil

| | | | |
|-----------------------------------|--|-----------------------|----------------------|
| Tous les jours de semaine | Accueil et départ Echelonnés | Temps méridien | Temps du soir |
| | 11h45/12h30 13h30/14h 17h/18h15 | 11h45/14h | 17h00/18h15 |
| Modalités d'accueil | L'inscription est obligatoire et elle se fait auprès des services Mairie. | | |
| Paiement | La municipalité de Perpignan fixe chaque année les tarifs. Le forfait ouvre droit à tous les temps. Le paiement s'effectue trimestriellement à réception de la facture. Il peut s'effectuer par prélèvement, en ligne, par chèque ou en espèces. | | |
| Relations dans le quartier | Travail en lien avec le groupe scolaire, projet commun Aux actions du quartier par le biais du centre social Diaz Relation aux familles | | |
| Budget | Le budget est de 0,20Cts par heures enfants ; Cette somme est ventilée selon différent article et sera géré selon les différentes orientations pédagogiques. | | |
| Equipe éducative | Direction, elle se compose d'un directeur diplômé BPJEPS et BAFD | | |
| | Animateurs, diplômés BAFA, Bapaat, CAP petite enfance | | |

Temps périscolaires

Accueil et départ échelonnés

Temps de transition entre le temps scolaire et le temps familial.

De 11h45 à 12h30, 13h30 à 14h00 et de 18h00 à 18h15.

Forfait Alaé.

Temps méridien de 11h45 à 14h

Le bien-être et le vivre ensemble

Autour de la notion de groupe et du bien - être.

Activités collective, de coopération ou individuelle.

Développer la notion de jeu, de participation active et collective dans un espace de loisirs.

Un travail autour de l'hygiène alimentaire, le temps calme.

Possibilité de commander des piqueniques

Découvrir et respecter le travail et les missions des adultes (restauration, dame de ménage, animateurs, atsems, concierge)

Respecter le rythme de chacun au travers d'un fonctionnement self (repas et activité)

Les repas

Le Syndicat Intercommunal Scolaire et de Transport (SIST) reste l'interlocuteur privilégié du suivi des commandes et des actions menées autour des temps de repas.

La société « Elior » prépare et livre les repas sous la forme d'une liaison froide. En tenant compte de la réglementation en vigueur les repas sont réceptionnés et servis par l'équipe d'agents de restauration.

La possibilité de demander un repas végétarien est proposée aux familles.

Les agents sont tenus de servir l'intégralité du repas.

Un protocole d'accueil individualisé sera mis en place pour les enfants ayant des allergies alimentaires.

Temps du soir - Alaé

L'équipe d'animation assure un accueil proposant un temps de goûter (fourni par les parents), un espace leçon, des activités ludiques ...

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17h00 à 18h15.

Vous pouvez récupérer votre enfant de 17h à 17h30 à 18h00 à 18h15. Forfait Alaé.

Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) a été réactualisé en 2011. Il est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers.

La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée.

La Fédération propose quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées, des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté et enfin un accès facilité à la diversité culturelle.

« La construction de l'esprit critique »

Pour la Fédération, les accueils sont pour les enfants et les jeunes, des espaces éducatifs d'épanouissement personnel, de vie en groupe et d'accession à l'autonomie, d'apprentissage de la citoyenneté, complémentaire à la famille et à l'école.

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des activités et loisirs « intelligents »
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'expression citoyenne
- Favoriser l'échange culturel et la mixité sociale

Un accueil de loisirs Léo Lagrange est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants, du développement de leur autonomie et de leur esprit critique, d'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre.

b. Les objectifs généraux et spécifiques

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Éducatif.

Projet éducatif

| Objectif général | Objectifs spécifiques | Objectifs opérationnels |
|---|---|--|
| <i>Éducation à la citoyenneté</i> | <i>Lutter contre les discriminations</i> | <i>Encourager le vivre ensemble en mettant en place des activités de partage, coopération</i> |
| <i>Permettre l'accès à la culture</i> | <i>Améliorer l'accès à la culture en général</i> | <i>Mettre en place une complémentarité éducative parent et école, diversifiées ses loisirs.</i> |
| <i>Favoriser l'éducation à la santé et la pratique du sport</i> | <i>Développer une sensibilisation à l'hygiène ainsi qu'à ses besoins.</i> | <i>Attacher une importance particulière aux gestes élémentaire d'hygiène et apporter des activités en lien avec la pratique d'exercices sportifs</i> |

c. Les objectifs opérationnels

L'accueil de loisirs

L'Équipe d'animation a décidé de mettre en avant trois objectifs afin d'accompagner au mieux les enfants.

- Encourager le vivre ensemble, le respect des autres, et les actes de coopération et de valorisation
- Favoriser l'éducation à la santé, hygiène alimentaire et corporelle notamment (lavage des mains, brossage des dents), ainsi que la pratique d'activités autour de sport.
- Permettre l'accès à la culture en général

Notre rôle sera d'aider, d'accompagner chaque enfant afin qu'ils puissent grandir.

Transmettre aux enfants le langage et les codes sociaux afin de l'accompagner dans sa construction.

Amener les enfants à participer à la vie collective et d'en être un membre actif.

Développer la relation école / famille sur le temps scolaire et périscolaire (harmonisation des pratiques.)

Déclinaisons de nos objectifs opérationnels

- Le vivre ensemble en coopération et la participation active de chacun au projet
- La découverte du monde au travers d'activités nouvelles, d'activités sportives
- L'éducation à la santé, à l'hygiène et à la sécurité
- La relation éducative avec les familles et l'école,
- Favoriser la communication et la relation de confiance avec les familles.
- Découvrir le livre, appréhender la lecture

Comment ?

1. Communiquer et apprendre à parler sans violence, établir une relation de confiance et de coopération (entraide et valorisation de chacun)
2. Découvrir des situations et des lieux à risques afin de les appréhender
3. Améliorer son environnement, en prendre soin, participé à l'amélioration de son lieu de vie
4. Respecter les règles de vie et d'hygiène en collectivité
5. Établir une cohérence et une continuité éducative entre les familles, l'école et l'ALAE
6. Participer à la vie de l'Alaé en mettant en place un conseil d'enfant.
7. Dédramatiser le livre et découvrir le plaisir de lire
8. Organiser des temps d'activités sportives en favorisant l'esprit d'équipe, de coopération et de compétition
9. Valoriser quotidiennement le projet
10. Etablir un cadre règlementaire et sécurisant

Objectifs de l'équipe d'animation

Permettre un accueil individualisé en fonction des besoins de chaque enfant.

Former de petits groupes afin de favoriser l'échange et la participation de chaque enfant.

Faire l'appel afin de relever la présence de l'enfant

Mettre en place un fonctionnement qui permet le choix, la participation, et la responsabilisation dans ses engagements.

Appréhender les apprentissages fondamentaux de façon ludique,

Faire découvrir de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres.

Sensibiliser à l'hygiène corporelle et alimentaire.

Permettre un apprentissage de l'autonomie et favoriser-les

Échanges en mettant en place le repas en self (plateau individuel)

Favoriser les échanges entre enfants et /ou avec les adultes,

Faire prendre conscience aux enfants de leur patrimoine social et culturel,

Donner les possibilités d'agir de façon participative.

Règles non négociables (ce sont des attitudes de comportement que nous devons avoir lors de la réflexion et réalisation de nos projets d'activités)

- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
- Proposer des activités adaptées au rythme de la journée
- Laisser l'enfant ne rien faire s'il le souhaite
- Mettre en place de lieux propices au calme
- Proposer des activités ludiques de différentes formes (manuelles, sportives, d'expression, culturelles)
- Développer l'autonomie et la prise d'initiative en encourageant l'enfant à faire ses propres choix
- Insister sur la notion d'engagement (assumer ses choix)
- Prévenir l'enfant en début d'activité qu'il doit rester jusqu'à la fin de l'activité si celle-ci nécessite plusieurs séances
- Promouvoir la vie en collectivité et ses règles
- Favoriser les échanges, le dialogue entre les enfants et tout le personnel intervenant à l'école
- Informer les enfants sur les règles qui doivent être claires et identiques pour tous (revoir avec tous les enfants les règles et les sanctions en adaptant en fonction de l'âge)
- Être cohérent entre adultes, connaître les règles, les faire respecter de la même façon
- Adapter et repenser ses activités lors de tout changement (absences animateurs, intervenants, atsems, d'intempéries...etc ...)

Règles de vie : En lien avec le groupe scolaire

Les règles de la cour de récréation (en espace libre et autonome)

- Utilisation des ballons en mousse pour jouer
- Je fais attention à ma sécurité et à celle des autres donc je respecte les règles
- Je ne rentre pas dans l'école sauf dans la salle de pluriactivités
- Je fais attention à la propreté dans tous les espaces Sanitaires, extérieurs.

Deux espaces sont définis

Dans la cour 1 : jeux et activités calmes

Possibilité de dessiner à la craie sur le sol, jeux de société ...

Dans la cour 2 : jeux sportifs, dynamiques

Sport, courses, jeux

1. Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à leur disposition.
2. Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire et devront rembourser le matériel cassé ou abîmé.
3. Tout objet susceptible de représenter un danger quelconque est interdit.
4. Tout manquement répété aux règles de vie élémentaires en collectivité sera signalé aux parents ou aux responsables légaux de l'enfant avec qui un entretien sera proposé par l'équipe de direction.

5. Selon les problématiques rencontrées, les décisions en découlant seront mises en œuvre. Il pourra être envisagé un renvoi de l'enfant.

Vêtements et objets personnels

Aucune assurance ne prenant en compte les dégâts vestimentaires, il est conseillé de :

- Mettre à vos enfants des vêtements adaptés aux activités de l'accueil de loisirs et
- Marquer au nom de l'enfant.
- Les objets personnels (téléphone portable, appareil photo, console de jeux, cartes, etc.) ne sont pas autorisés sur la structure.

Maladies, accidents, urgences

Les médicaments ne seront administrés par la direction ou l'animateur uniquement sur présentation de l'original de l'ordonnance du médecin (au nom de l'enfant et précisant la posologie).

En cas de maladie survenant à l'accueil de loisirs, le responsable contactera les parents et ils décideront ensemble de la conduite à tenir.

En cas d'urgence ou d'accident grave, il sera fait appel en priorité aux services d'urgence (SAMU, pompiers) et d'en aviser ensuite les parents.

Un cahier d'infirmier est disponible sur place, rempli à chaque soin et contre signé par le directeur toute les semaines.

d. Les projets d'activités

Déclinaisons des projets

1/Les temps Échelonnés – Garderie

Proposer des activités qui vont donner à l'enfant les moyens d'être citoyens

Aller vers l'Autonomie de l'enfant (grandir)

Sensibilisation à la lecture : au travers de différentes activités. Aller vers le livre sans peur de moqueries (dû à leurs difficultés), découvrir des sujets d'actualités, des encyclopédies... **Maîtrise de la langue**

Sensibilisation à l'écrit au sens large : le coin bibliothèque, la documentation, les panneaux d'affichage, la rédaction de projets ou de règles de jeux en symbole, en dessin sont autant de moyens pour sensibiliser l'enfant et les adultes à l'importance de l'écriture.

Autour des jeux de sociétés : Initiation à des jeux éducatifs de sociétés. Apprendre la notion de règles.

Socialisation des petits et grands : Partage de la vie quotidienne, l'entraide.

2/ Pour le temps de 17h à 18h15 :

Proposer un espace entre l'école et la famille

1. Un temps autour **du goûter** sera mis en place de 17h à 17h15. Le goûter est amené par l'enfant. Si un enfant n'a pas de goûter, il lui en sera donner un pas l'ALAE
2. Un temps autour **des devoirs** et des révisions sera mis en place dans la bibliothèque afin de permettre à chacun de revoir ses travaux dans le calme. Si beaucoup d'enfant, on fera deux salles de devoir, une pour les cycles 2 et une pour les cycles 3.
3. Ludothèque : l'équipe mettra en place un fonctionnement autour de la prise des jeux, du fonctionnement pour chaque enfant. (Jeux de société, de stratégie...) Cet espace sera ouvert aux enfants à tous les temps de garderie.

3/ Le temps méridien

Proposer un temps libre afin de faire une pause après l'école

- **Le repas sous forme de self (à chacun son rythme)**
- **Deux formes d'activités seront développées**
 - 1/ activités « sportives »**
 - 2/ activités « détente »**

- **Proposer des projets innovants**

Autour des activités manuelles : qui auront pour but de développer les capacités de création manuelles, d'attention, de donner le goût de l'application minutieuse de plaisir de réaliser, de manipuler les différentes matières. Proposer un atelier d'activités manuelles au choix et sur inscription.

Autour des jeux collectifs et coopératifs: développer les jeux de groupe en tâchant de varier les différents genres. (Jeux de plein-air, jeux de cartes, jeux écrits...)

Autour du repas : les enfants inscrits bénéficient d'un repas au restaurant de l'école sous forme d'un self. Les enfants auront la possibilité de goûter à tous les plats. Ce temps doit permettre à chacun de se poser, discuter calmement, et de découvrir de nouvelles saveur et apprendre à se servir d'un couteau.

Autour des droits de l'enfant : Dans chacune de nos actions, nous ferons un rappel à la convention des droits de l'enfant. Mise en place, avec l'école élémentaire d'un conseil d'enfants délégués. Projet mené par la directrice de l'alaé et de l'école ainsi que d'une éducatrice de la classe ITEP.

Autour de la ludothèque : Une ludothèque est un espace culturel où se pratiquent le jeu libre. Projet en lien avec l'atsem de l'école élémentaire, mettre en place une ludothèque, lors des différents moments de la journée afin de permettre à l'enfant de découvrir mais aussi de se retirer d'un lieu où ils ne se sentent pas « bien » (violence, tension, bruit.)

Les projets à l'année :

Ils seront déclinés pendant les temps périscolaires dans plusieurs de nos actions pendant l'année.

« Le Conseil d'enfants »

Le conseil d'enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement des locaux, les conflits, un projet particulier d'action, etc. **Nous allons donc réunir régulièrement les enfants délégués pendant les temps périscolaires ou scolaires pour échanger.**

Ce projet est en partenariat avec l'école. Le conseil d'enfant réunit des enfants inscrits ou pas à l'alaé.

- Apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...)
- Valoriser leurs idées.
- Engager les enfants à exercer leur rôle de futur citoyen.
- Impliquer les élèves dans la vie de leur école / gérer avec eux la vie de l'Alaé
- Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins/des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.
- Analyser des propositions et/ou situations.
- Prendre des responsabilités.
- Comprendre le rôle et la fonction d'un délégué.
- Réaliser et construire des projets

Valoriser notre projet, Rencontre régulière avec les parents,

Aller vers les familles, valoriser les temps périscolaires, échangé, mieux se comprendre
Quotidiennement sur le panneau d'affichage, on « poster » des photos des activités

Développer de grands jeux ou autres types d'actions avec des partenaires différents, et plus précisément les alaé avoisinants

Nous avons comme objectif de mettre en place de façon régulière et ponctuelle des actions partagées sur un temps bien précis et qui réunissent les enfants en équipe.

- Tournoi sportif
- Grand Jeu

Réaliser des journées thématiques en lien avec la programmation de la restauration (semaine du goût par exemple) ou calendaire (journée internationale des droits des enfants)

Animations spécifiques à chaque thématique

Réaliser une action autour de la musique

Danser, chanter, jouer avec la musique, réunir l'ensemble des enfants sur un projet musical

Les projets en partenariats avec le centre social

Participation de l'alaé en dehors de son temps de responsabilité

Le Carnaval / Action autour d'un défilé réunissant plusieurs partenaires
La fête de Noël / Proposition d'action par le centre social
La fête de fin d'année scolaire / Réunir sur une action de loisirs l'ensemble des partenaires

Les moyens mis en œuvre

a. Humains

La direction

Stéphanie LAPORTE BPJEPS Directrice

LE PROJET DE DIRECTION

L'école est un lieu important pour les enfants tant sur le plan affectif {repères, participation, reconnaissance} qu'autour d'un besoin de découvertes, d'actions, de jeux et d'apprentissages. L'ALAE est une structure qui intervient dans les écoles à des moments bien définis. Il a pour mission d'accompagner l'enfant à construire son temps libre à l'intérieur d'une structure réglementée. Une organisation entre les différents acteurs d'un même territoire permettra à l'enfant de bénéficier d'un accompagnement éducatif cohérent tout au long de son développement.

Le fonctionnement adaptable aux besoins des enfants et aux différentes périodes doit se faire en lien avec l'école.

L'alaé construit donc son projet en direction des enfants et en lui permettant d'en être un acteur.

Plusieurs thèmes de projet sont proposés aux enfants ce qui amènera chacun à choisir son loisir et à partager la mise en œuvre du projet.

Les enfants tout âge confondu peuvent être amenés à se retrouver sur des activités ou projet aux choix.

Nous sommes attachées à la relation aux familles. Nous pensons qu'il est important de leur permettre de rentrer dans un lieu d'écoute, où elles peuvent proposer, échanger, participer. Ce qui nous permet de mieux comprendre le public et donc mieux répondre à ses attentes. L'école a choisi de permettre aux familles l'accès à chaque accueil (matin et 14h) des classes de leurs enfants. Les enfants vont directement dans les classes où un temps de petites activités libres, autonomes est proposé sous la surveillance de l'enseignant. Nous garderons à l'esprit dans nos accueils ce choix d'ouverture aux parents.

Les informations que nous mettons à disposition sont tous les renseignements autour des journées, des manifestations extérieures diverses.

Nous valoriserons nos actions en affichant régulièrement des photos en directions des familles.

Notre rôle sera :

- la formation des animateurs
- la gestion administrative
- le suivi des inscriptions des enfants fait en Mairie
- l'hygiène des locaux en lien avec le service Mairie
- le respect et la gestion du matériel
- le lien avec la Fédération Léo Lagrange
- le relais avec les partenaires et les familles
- le relais avec la mairie (Service de l'éducation)
- le relais avec les écoles
- d'être garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- d'être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- d'associer les parents à nos actions
- de déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement
- d'organiser l'accueil et le départ des enfants
- de rencontrer régulièrement la directrice d'école de façon formelle ou informelle : conseil d'école, temps concertation directeur ALAE/ directeur école.

L'EQUIPE D'ANIMATEURS

□. LE ROLE DE L'ANIMATEUR, Ses MISSIONS

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la direction et à l'assistant sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il met en place des projets innovants pour /et/ou avec les enfants
- Il s'investit dans l'aménagement, rénovation des espaces
- Il est capable de créer du lien et un dialogue avec les familles
- Il est en relation directe avec les enseignants afin d'établir un lien pédagogique.
- Il est en relation avec tous les acteurs sur l'école (agent d'entretien, agent de restauration).

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec les différents partenaires
- Il respecte le travail de l'autre (Intervenants, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, dame de ménage et de cantine etc....)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Avec l'équipe enseignante

- Rencontres informelles au quotidien afin d'échanger sur l'enfant ou sur des projets communs (**politesse, respect.**)

L'assistant sanitaire (animateur référent)

- Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des troussees à pharmacie.
- Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.
- Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs.
- Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- Il gère les Fiches Sanitaire de Liaison.
- Il gère le cahier d'infirmerie sous la responsabilité du directeur
- Il est le référent en matière de santé auprès des parents.

✓ L'équipe d'animateurs

| Nom | Prénom | Qualification | Fonction | Statut | Période |
|------------|---------|---------------|------------|-----------|-------------------------|
| DAGHMOUS | Malika | BAFD en cours | DIRECTRICE | PERMANENT | Temps méridien/ soir |
| RADI | Nawel | BAFA | ANIMATRICE | PERMANENT | Temps méridien/ soir |
| ZABEL | SAMIA | BAFA | ANIMATRICE | PERMANENT | Temps méridien |
| EL KARTITE | Yassine | BAFA | ANIMATEUR | PERMANENT | Temps méridien |

Des animateurs remplaçant viendront compléter l'équipe permanente suivant les effectifs enfants ou les absences des animateurs.

✓ **LES PARENTS**

La place des parents

Nous souhaitons :

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité, accompagner les familles qui savent pas lire.
- Changer le regard quelque fois négatif sur l'école et les actions périscolaires.
- Diminuer les incivilités régulières que l'on subies

La relation aux parents

Nous favoriserons l'écoute et l'accompagnement des familles :

Nous nous rendrons disponibles les soirs à 17h pour recevoir les parents qui en auront fait la demande.

- Grâce aux fêtes organisées pendant l'année auxquelles les parents seront conviés. (Fête de fin d'année scolaire, fête de Noël et Carnaval)
- Grâce aux différents partenaires du quartier, et plus particulièrement le centre social du Moyen Vernet avec qui nous mettrons en place plusieurs actions enfants /famille.
- Grâce à des rencontres lors de tournois, de manifestations organisés par les enfants et les animateurs
- Grâce à des réunions d'information.

Et, nous souhaitons que les parents :

- soient intégrés dans la vie de l'ALAE (en lien avec l'école)
- profitent d'un accueil et d'une relation chaleureux,
- s'intéressent au loisir de leur(s) enfant(s)

b. Espaces et Matériels

✓ Locaux mis à disposition

Espace primaire : Ecole Elémentaire

A l'intérieur : salle polyvalente, bibliothèque, salle d'informatique, cuisine, bureau.

A l'extérieur :

- Les cours des écoles élémentaires et maternelles Victor Hugo, les terrains de sports, un petit terrain vague et la cantine de l'école.
- L'accueil de Loisirs Victor Hugo (ALSH), Il nous est possible d'utiliser les locaux.
- Nous avons accès aux structures municipales publiques comme les piscines, le théâtre, la médiathèque, la ludothèque, etc.

□ **La régie, le matériel**

Où se trouve le matériel ? Le matériel sera organisé de la façon suivante :

- **Primaire**

Des armoires dans le bureau où l'on pourra trouver le matériel de base, et dans la salle polyvalente nous trouverons les jeux et livres.

De plus, nous mettrons dans la régie (fermeture clés), du matériel spécifique au sport, et des jeux de la ludothèque.

Qui gère ?

*Chaque animateur gère le matériel dont il a besoin, les commandes du matériel sont faites lors des réunions avec la direction.

Le rangement est géré par les animateurs.

Le matériel en régie sera géré par l'animateur détaché.

c. Financiers

Les tarifs sont fixés par le Conseil Municipal et révisés chaque année. Les familles peuvent bénéficier d'aides selon leur Quotient Familial à la C.A.F., ou selon leur barème au régime de la M.S.A.

Le budget pédagogique est de 0,20 € par heures/ enfants.018 cts géré par l'Alae et 0.2 cts géré par la coordination

La répartition budgétaire pédagogique est au choix de l'équipe de direction en fonction des priorités éducatives de l'équipe et des besoins.

La répartition entre les maternels et les primaires se fera automatiquement par le nombre d'heures enfants sur chaque structure.

d. Les partenariats

*Institutionnels

Partenariat avec le Centre Social du moyen Vernet sur des projets fédérateurs (fête de quartier, actions événementielles avec les moyens que nous donnera le Service Enfance), L'accent est mis sur notre partenariat avec le centre social du moyen - vernet.

Partenariat avec les services de la division éducative de la ville, dont le but est de nous proposer plusieurs projets ainsi que d'activités destinés à l'enfance. Ce partenariat se situe dans la proposition et l'entraide dans la mise en place de divers projets.

*Financiers

La Caf et la MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, accueil de loisirs...

La mairie de la ville qui est l'organisatrice de l'Alaé par l'intermédiaire de la FLL (prestation de service public)

Ces partenaires sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

*École (Éducation Nationale)

Les équipes périscolaires organisent des temps de rencontre avec le directeur de l'école afin de présenter les projets et actions des ALAE ou les projets des ATSEM. Cette organisation est propre à chaque groupe scolaire.

Lors des conseils d'école, les directeurs des ALAE présentent les projets à l'ensemble de l'équipe enseignante et des parents d'élèves élus.

La ville de Perpignan a mis en place dans le cadre du projet éducatif local des commissions de territoire rassemblant les directeurs d'école, les principaux des collèges et les associations gestionnaires des accueils

De loisirs pour définir en commun des priorités éducatives et des actions passerelles entre les tranches d'âges.

Les enseignants peuvent partager des projets de classe avec l'équipe de l'ALAE selon des modalités définis.

e. Fonctionnement de la structure

✓ Horaires

| Tous les jours de semaine | Accueil et départ Echelonnés | Temps méridien | Temps du soir |
|---------------------------|--------------------------------------|----------------|---------------|
| Temps périscolaires | 1h45/12h30 13h30/14h 17h/18h15 | 11h45/14h | 17h00/18h15 |

| | |
|---|--|
| Modalités d'accueil | <i>L'inscription est obligatoire et elle se fait auprès des services Mairie.</i> |
| Gestion du service repas | Restauration : ateliers libre choix (système de self) |
| Implantation et relations dans le quartier | Règlement intérieur commun, mise en place de même système de valorisation du comportement. <i>Relation aux familles et aux actions du quartier par le biais du centre social Diaz</i> |
| Budget | Le budget sera ventilé de la façon suivante Matériel pédagogique, intervenant spécifique, transport, alimentation pharmacie |
| Equipe éducative | <i>Une équipe d'animateurs, diplômés BAFA, Bapaat, SB, CAP petite enfance</i> |

✓ Journée type

FONCTIONNEMENT

Le temps méridien et garderies

11h45 à 14h

En primaire :

Les animateurs récupèrent les enfants à la sortie des classes. Rassemblement, temps de prise en main, présentation et inscriptions aux activités.

De 12h à 13h les enfants sont en gestion autonome
Circulation libre entre les trois espaces proposés (cour, espace ludothèque, restauration)

Jusqu'à 12h30 Passage au restaurant scolaire en self

Les enfants entrent 4/4 calmement.

- 13h Activités menées par les animateurs incluant motivation, rangement, retour au calme.
Choix entre :
Espace détente : ludothèque, activités manuelle, bibliothèque
Espace sport : activités physiques individuelles ou collectives, jeux sportifs
- 13h45 à 14h Retour des enfants dans leur classe, et petit temps de parole entre l'équipe animateur et enseignant.
- 17h à 18h15 les animateurs récupèrent les enfants inscrits en garderie à la sortie des classes
Goûter de 17h à 17h15 + accueil échelonné parents jusqu'à 17h30
Temps de devoir et d'activités
Accueil échelonné parents de 18h à 18h15

« La journée type est un repère et non un cadre figé, elle pourra être aménagée suivant les besoins »

✓ Modalités de restauration

La restauration scolaire est à la charge de la municipalité. Les menus sont composés conformément aux recommandations législatives et réglementaires

Le SIST Perpignan Méditerranée est le syndicat intercommunal qui gère la restauration (Elios) (site internet « [SIST perpignan-Méditerranée.fr](http://SIST.perpignan-Méditerranée.fr) »

Le SIST propose des menus végétariens

Notre restaurant est organisé en self, dispose de 42 places.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées par un PAI qui regroupe toutes les personnes concernées.

✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïc** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

f. La communication

1. La réunion Enfants / animateurs

La relation à l'enfant

- Sensibiliser les enfants à notre démarche auprès d'eux
- Participer avec eux à la réalisation de leur projet
- Échanger, parler

La communication c'est surtout être à l'écoute des autres.

Pour communiquer, il faut être au moins deux

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement sans se faire violence.

Pour cela, l'animateur doit avoir un langage correct et respectueux, il doit établir une relation qui apporte à l'enfant un sentiment de confiance.

Nous mettrons aussi des réunions d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation.

De plus, nous utiliserons d'autres supports ouverts à la communication

Toute la communication écrite

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer

La distribution des programmes ou autre information de façon individuelle

2. Les relations avec les partenaires (mairie, Léo Lagrange, agents municipaux, école...)

Mairie : relation directe avec les services de la division Educative de la municipalité autour des projets et besoins d'accueil. Besoins techniques, pédagogiques, travail commun et ensemble autour de projets (APU ; intervenants divers)

Le centre social : Plusieurs temps de réunions, autour des différentes manifestations et projets divers, sur le territoire seront organisés. Travailler en lien avec le centre social, point central du quartier, permet d'élargir notre communication avec les familles et les autres partenaires et/ ou institutions = élaboration d'un réseau

3. Avec les Familles :

Nous utilisons pour tout document transmis aux familles l'outil « com'clic » de la fédération Léo Lagrange afin de faciliter le repérage de l'information par les familles trop souvent envahie par de l'information écrite.



L'évaluation

La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlons précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation:

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respecté et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).



Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

REUNIONS / EVALUATIONS / FORMATION

Equipe adulte :

La préparation : avant toute période, a lieu une réunion de préparation de l'ensemble de l'équipe. Ceci a pour but de donner une dynamique à la créativité et à l'entraide que peuvent avoir des animateurs entre eux.

Durant ce temps, plusieurs champs d'action interviennent :

- relecture de nos objectifs
- documentation
- vérification du matériel disponible dans le centre
- relecture des demandes des enfants
- échanges de savoir et d'idées
- programmation des grandes lignes : activités, sorties, projets...
- établissement des fiches de matériel et de la liste des personnes à contacter

Réunion de préparation : 1 réunion chaque quinzaine

- Amélioration, rangement du centre
- Préparation des activités et ateliers à venir

Bilan bref : chaque jour après les temps d'accueils en élémentaire et à 14h

- informations diverses
- retour sur le comportement des enfants





Temps d'échanges avec les éducateurs de la classe ITEP ou avec des enseignants.

- Echange de pratique
- Projet, activités communs

Évaluations individuelles pour les animateurs : *2 fois dans l'année scolaire et si besoins*

Enfants:

Réunions pendant la journée (infos, retour sur la journée, mises au point)

Parents :

Réunions d'informations : pour tout changement, etc

Les Bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'ALAE reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Il sera donné à diverses périodes à la coordination de la fédération Léo LaGrange Perpignan, les bilans de janvier à juin, de l'été, de septembre à décembre. De plus, un rapport d'activité sera réalisé en juin.

Ces différents temps de travail autour des bilans représentent une synthèse des différents projets et du travail pédagogique réalisé, ainsi que la représentation autour des journées enfants réalisées.





L'accueil des enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs, il doit donc être informé par les services de la ville qui inscrivent les enfants afin qu'ils puissent prendre contact avec la famille.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

. Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)

. Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).



- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.



Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin,

c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. Charte de Qualité

Choisir un centre Léo LaGrange c'est avant tout le partage de valeurs communes. L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondamentales de la Fédération Nationale Leo Lagrange :

La liberté, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.

Un Accueil de loisirs Léo Lagrange est une entité de loisirs éducatifs: La priorité est donc donnée à la démarche de projet et non à la simple consommation de Loisirs.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants, d'apprentissage de sa citoyenneté.





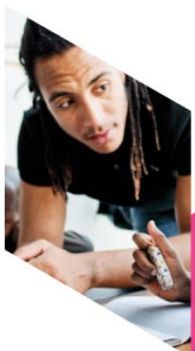
ANNEXE

COMPORTEMENT DE L'ADULTE

REGLES DE VIE

- Respect des horaires diverses, horaire Ecole/ ALAE
- Avoir une tenue vestimentaire correcte (lors d'une activité de type sportive, jeux divers, il est formellement interdit de se dévêtir et d'être torse nu.)
- Avoir un langage correct
- Connaître et respecter l'organisme employeur et ses représentants (et autres tel qu'administration, etc....)
- Ramener son dossier complet (Diplômes, certificats médicaux,
- Se tenir informé de tout changement dans la vie de l'école et de l'ALAE
- Être à l'écoute des enfants et des familles
- Travailler en cohérence avec les différents partenaires du quartier
- Respecter les règles que l'on met en place et avoir un devoir d'exemplarité
- Priorité à l'enfant avant son propre intérêt





Léo Lagrange Méditerranée

ALAE Victor HUGO

Ecole élémentaire Victor Hugo

Rue Raoul DUFY

66000 PERPIGNAN

Tél. : 06.25.64.76.19

hugo.perpignan@leolagrange.org

<http://leolagrange-acm-perpignan.org/alaevictorhugo/>

Léo Lagrange Méditerranée

Coordination ACM

Rue René Duguay Trouin

66000 PERPIGNAN

04.68.51.75.22

<http://leolagrange-acm-perpignan.org>

